

**RAPPORT D'INFORMATION DES DELEGUEES AUPRES DE « LA SIRENE »
HARMONIE MUNICIPALE DU GRAND SACONNEX**

L'Assemblée générale de la société a eu lieu le 18 mars 2010, dès 20h00 dans ses locaux 72-74 L'Ancienne-Route, au Grand-Saconnex.

Le Président, M. Paul Schweizer ouvre la séance en présence des membres du Comité ainsi que le responsable de l'école de musique, M. Martin Wisard. Il a reçu des excuses pour leurs absences : du directeur, M. Arsène Liechti, du CA délégué M. Arthur Plée ainsi que de Mme F. Mamin-Tissot, déléguée du CM.

Après approbation du PV de l'AG 2009, **rapport du trésorier** M. Serge Matthey-Doret commente son rapport des comptes, du résultat et du bilan pour l'exercice 2009. Il remercie les autorités saconnésiennes pour leur fidèle soutien financier dont la subvention s'est montée à CHF. 100'400.- (dont 80% du montant seront versés à titre de garantie de déficit et les 20% restant seront versés sur présentation de factures). Les dépenses totalisent CHF 145'568.25 et affichent une perte de CHF 5'693.65 pour l'exercice 2009. La fortune de la société se monte à CHF 34'722.66 au 31.12.2009.

Ensuite, les **rapports des responsables des différents dicastères** ont été présentés. Questions émergentes: Uniformes: – pertes enregistrées et à l'avenir il serait souhaitable de faire signer un reçu des costumes; – la subvention de la Commune pour l'achat d'uniformes n'ayant pas été accordée l'année 2009 est à revoir cette année. La Sirène souhaiterait avoir un costume de gala en plus de l'autre: couleur anthracite avec passepoil brillant!

Après 1 minute de silence à la mémoire des proches de la Sirène disparus durant l'année, le président prend la parole pour saluer le travail et les efforts consentis par tous. Il enchaîne avec le calendrier : le Concert annuel aura lieu le samedi 8 mai 2010 qui se tiendra à la salle du Pommier. Ensuite une animation comme chaque année à la fête des écoles le samedi 26 juin, puis la fête Nationale du 1^{er} août, une Aubade Cirque Knie le 27 août, le «Tournoi de foot Euromusique» le dimanche 19 septembre et pour terminer une soirée annuelle le 27 novembre 2010 ainsi que le défilé habituel de l'Escalade au Gd. Saconnex et finalement le Noël de la Sirène.

Dans son rapport le directeur, M Arsène Liechti (absent) dit que: c'est « le rapport le plus positif qu'il n'a jamais eu à rédiger » et que l'année écoulée a été très riche en événements et succès de tout genre. Surtout un Concert annuel mémorable avec « Miss Musica » avec la participation de 200 jeunes, ainsi qu'un concours cantonal terminé avec d'excellents résultats, un déplacement festif en terres neuchâteloises et une participation sur invitation au « Geneva Brass Festival » offrant à notre société une vitrine de haut rang.

Un lot de compliments et de commentaires enthousiastes relèvent le dynamisme et l'investissement des musiciens, quoi de plus gratifiant pour un Chef! Il mentionne sa satisfaction suites aux récentes discussions entretenues avec les représentants des « Tambours de Lion » qui ont abouti à une meilleure organisation de notre Calendrier commun et une réorganisation du protocole lors de nos défilés.

Ensuite, il devrait être question ce soir à l'AG de notre participation à la « Fête fédérale de musique » en 2011 à St.-Gall - la discussion est ouverte entre les membres concernant la faisabilité - la décision sera prise ultérieurement.

Le rapport du Président, M. Paul Schweizer: - il souligne sa grande satisfaction, alors qu'il était absent par maladie, quand au « Concert Annuel » avec « Miss Musica » tant attendu qui s'est réalisé avec succès. Un engagement maximum était fourni par toutes et tous qui ont préparé et participé à ces deux événements la salle polyvalente de la Tour au Pommier! Une préparation de grande envergure, pas comme les autres, puisque les musiciens de la Sirène étaient entourés d'un chœur de 200 enfants!

Il remercie chaleureusement le directeur, les responsables ainsi et le professeur de l'école de musique pour leurs investissements assidus.

Rapport du responsable de la Musique; M. Martin Wisard parle des prestations publiques des élèves de l'école de musique de la Sirène, notamment le projet « Miss Musica » mentionné plus haut réunissant un orchestre d'Harmonie municipale, un orchestre de jeunes musiciens ainsi qu'un chœur d'enfants, initié par A. Liechti – directeur de la Sirène, qui a eu le souci d'intégrer le plus grand nombre d'élèves de l'école de la Place du Gd Saconnex et de collaborer avec l'école de musique de Plan-les-Ouates et ce malgré le retard de livraison des partitions!

Les jeunes musiciens – aujourd'hui 24 élèves – ont beaucoup appris à travers la réalisation de ce projet et certain(e)s ont rejoints les rangs de la Sirène. Tous les échos des jeunes et des parents d'élèves ont été positifs. Le DVD de la soirée permettra à chacun de garder un bon souvenir de cette aventure – (je vous recommande de vous le procurer !)

Il propose au Comité de la Sirène: - Projets de rencontres – Promouvoir contacts avec d'autres écoles de musiques et notamment les « Tambours du Lion » qui pourraient aboutir à une collaboration formelle puisqu'il y a possibilité d'intégrer des élèves de notre école ainsi qu'au sein de la Junior's Band. Les prestations de la Junior's Band ont été relevées une fois encore cette année par les membres de la Sirène lors de la prestation jazzy à la soirée annuelle.

Quant aux examens et évaluations de solfège ou d'instrument, organisés chaque année en juin par la Commission de Musique de l'ACMG pour les élèves des sociétés genevoises, le jury ne délivre pas de chiffre, l'examen est accepté ou refusé, l'évaluation se fait oralement. Il n'y a pas de traces écrites ce que les professeurs de l'école de musique regrettent. Une remarque a été faite dans ce sens auprès de l'ACMG.

Le comité sortant a été réélu à l'unanimité.

Sur proposition du comité: la Cotisation des membres reste à Frs. 80.- par année.

Sous propositions individuelles:

- il est demandé au Comité de revoir le statut des membres d'honneur
- le transport d'instruments sur les lieux de concert reste un problème récurrent par manque de coopération des musiciens

A l'issue de la séance, le président invite chacun(ne) pour le verre de l'amitié au coin bar!

Vive la musique - vive la SIRENE !

...un piment dans notre vie....

Ruth Lawson-Wenger
rapporteur a.i.



Le Grand-Saconnex, le 30 mars 2010/



COMMISSION DES FINANCES

Rapport relatif aux comptes 2009

Dans sa séance du 26 avril 2010, la commission a auditionné M. Florent CORNAZ, directeur de l'EMS «Résidence de Saconnay », M. Philippe BARDET, administrateur de la Fondation communale « Les Aînés », M. Michel SORG, responsable de la comptabilité de la Fondation communale pour le logement et Mme Isabelle HEINIGER, directrice administrative de la Fondation communale pour la petite enfance. Après examen des documents reçus et discussion, la commission a approuvé à l'unanimité :

- les comptes 2009 de la Fondation « Les Aînés », qui présentent aux produits un montant de CHF 595'081.64 et aux charges un montant de CHF 950'484.11, soit une perte d'exercice de CHF 355'402.47. Le total du bilan s'élève, quant à lui, à CHF 20'407'712.23 ;
- les comptes 2009 de l'Association de l'EMS « Résidence de Saconnay », qui présentent aux charges un montant de CHF 7'213'121.83 et aux produits un montant égal, soit donc un résultat nul. Ce résultat a été obtenu par l'utilisation de CHF 161'614.98 provenant d'un fond affecté. Le total du bilan se monte à CHF 1'312'866.11 ;
- les comptes 2009 de la Fondation communale pour le logement, qui présentent aux charges un montant de CHF 1'991'263.97 et aux produits un montant de CHF 2'017'294.15, ce qui donne un bénéfice de CHF 26'030.18. Le total du bilan s'élève, quant à lui, à CHF 26'936'403.05.

La commission a approuvé par 8 voix « pour » et une abstention :

- les comptes 2009 de la Fondation communale pour la petite enfance, qui présentent aux charges un montant de CHF 3'427'097.92 et aux produits un montant de CHF 3'662'978.65, soit un excédent de produits de CHF 235'880.73. Les produits sont composés pour 33% de vente de prestations et 67% de subvention communale. Il n'y a plus de subvention fédérale. Le total du bilan s'élève à CHF 935'122.28.

La commission a aussi pris connaissance des comptes 2009 de l'ORPC Valavran et des comptes 2008 du SIACG, du CIDEDEC et du GIAP.

Dans ses séances des 26 et du 27 avril 2010, ainsi que du 3 mai 2010, elle a examiné et approuvé à l'unanimité :

- le rapport de l'organe de révision relatif aux comptes 2009 de la commune ;
- les comptes 2009, qui se caractérisent par des recettes de CHF 37'071'720.64 et des charges s'élevant à CHF 37'227'080.88, soit un excédent de charges de CHF 155'360.24. Le total du bilan, pour sa part, se monte à CHF 133'752'338.69 ;
- le compte d'investissement 2009 pour un montant de CHF 3'191'672.60 aux dépenses et de CHF 251'013.65 aux recettes. Les investissements nets s'élèvent à CHF 2'940'658.95 ;
- le financement des investissements nets de CHF 2'940'658.95 par l'autofinancement à raison de CHF 9'111'778.39 au moyen de la somme de CHF 6'671'638.63 représentant les amortissements inscrits au compte de fonctionnement, au moyen des amortissements complémentaires excédant les

La Commission a voté ce rapport à l'unanimité. Elle invite le Conseil municipal à approuver les délibérations correspondantes.

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'P. Eckert', with a stylized, cursive script.

Grand-Saconnex, le 3 mai 2010

Pierre ECKERT
Rapporteur